

# La laïcité 10 ans après Charlie Hebdo et l'hyper cacher, où en sommes-nous ?

Samuel Mayol

---

## **I. Introduction : Contexte historique**

### Rappel des attentats de janvier 2015

Les attentats de janvier 2015 en France ont marqué un tournant dans l'histoire récente du pays, ravivant le débat sur la laïcité et ses implications dans la société française.

Que ce soit les 13 victimes de Charlie Hebdo (11 dans les locaux, plus Ahmed Merabet et dernièrement Simon Fieschi), la policière municipale, Clarissa Jean-Philippe ou les 4 otages de l'Hyper Casher, ces événements ont profondément choqué la France et le monde entier et ont eu un impact considérable sur le débat public autour de la laïcité en France, ravivant des discussions sur la place de la religion dans la société française et sur les limites de la liberté d'expression.

Tout d'abord, ces événements tragiques ont conduit à une prise de conscience accrue de l'importance de la laïcité comme valeur fondamentale de la République française. Une enquête réalisée en février 2015 a révélé que 46% des Français considéraient la laïcité comme la dimension républicaine la plus importante, soit une augmentation de 16 points par rapport à 2008. Cette évolution spectaculaire de l'opinion publique est directement liée aux attentats et à leurs répercussions sur la société française. Pourtant ce ne sont que 46%. Il en manque 54.

Les attentats ont également mis en lumière les tensions existantes entre la liberté d'expression et le respect des croyances religieuses. La publication de caricatures du prophète Mohammed par Charlie Hebdo, qui a été l'un des motifs invoqués par les terroristes, a relancé le débat sur les limites de la satire et de la critique des religions dans une société laïque.

Par ailleurs, ces événements ont conduit à une réflexion sur la place de l'islam en France et sur les défis liés à l'intégration. Le débat s'est focalisé sur la compatibilité entre certaines pratiques religieuses et les principes de la laïcité, notamment dans l'espace public et dans les institutions.

Les attentats ont également suscité des interrogations sur l'efficacité des politiques de lutte contre la radicalisation et sur la nécessité de renforcer l'éducation aux valeurs républicaines, dont la laïcité fait partie intégrante. Le système éducatif a été identifié comme un vecteur essentiel pour promouvoir ces valeurs et favoriser le « vivre ensemble ».

## **II. Évolution du cadre juridique et institutionnel**

Le cadre juridique et institutionnel de la laïcité en France a connu des évolutions significatives depuis les attentats de 2015, notamment avec le renforcement législatif, la création de nouvelles instances et la mise en place de formations obligatoires pour les agents publics. Ces changements visent à consolider les principes républicains et à promouvoir une meilleure compréhension et application de la laïcité dans la société française.

### **Renforcement législatif : la loi de 2021 sur les principes républicains**

La loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, également connue sous le nom de « loi contre le séparatisme », marque une étape importante dans le renforcement du cadre juridique de la laïcité en France. Cette loi vise à renforcer les principes républicains et à lutter contre les dérives séparatistes.

#### Objectifs de la loi

L'ambition principale de ce texte est de permettre à la République d'agir contre ceux qui cherchent à la déstabiliser, dans le but de renforcer la cohésion nationale. La loi aborde plusieurs domaines considérés comme exposés à des risques d'emprise séparatiste, notamment :

1. Les services publics
2. Le monde associatif
3. La lutte contre les discours de haine et les contenus illicites en ligne
4. La protection des agents publics

#### Principales dispositions

Parmi les mesures phares de cette loi, on peut citer :

1. Neutralité des services publics : La loi renforce l'obligation de neutralité pour les organismes de droit privé chargés d'une mission de service public.
2. Contrat d'engagement républicain : Les associations souhaitant obtenir des subventions publiques doivent désormais souscrire à un contrat d'engagement républicain.
3. Protection des agents publics : Des mesures sont prévues pour prémunir les agents publics contre les intimidations, menaces ou violences de la part de ceux qui ne respectent pas les règles du service public.
4. Contrôle des associations : La loi renforce les moyens juridiques pour agir contre les associations qui présentent une menace grave pour l'ordre public.
5. Lutte contre les certificats de virginité : La loi interdit la délivrance de certificats de virginité.
6. Encadrement de l'instruction en famille : La loi modifie le régime de l'instruction à domicile, passant d'un régime de déclaration à un régime d'autorisation.
7. Lutte contre la polygamie : La loi renforce les dispositions contre la polygamie, notamment en matière de titres de séjour.

#### Impact sur les collectivités territoriales

La loi impose de nouvelles obligations aux collectivités territoriales, notamment :

1. L'insertion d'une clause de respect des principes d'égalité, de laïcité et de neutralité dans les contrats de commande publique pour l'exécution d'un service public.
2. La désignation d'un référent laïcité chargé de conseiller et de sensibiliser les chefs de service et les agents publics.
3. L'obligation pour les associations et fondations sollicitant des subventions de signer un contrat d'engagement républicain.
4. La consultation du représentant de l'État pour tout projet de construction d'édifice culturel.

#### **Création du Comité interministériel de la laïcité en 2021**

Le 4 juin 2021, le gouvernement a créé le Comité interministériel de la laïcité (CIL) par le décret n° 2021-716, remplaçant l'ancien Observatoire de la laïcité. Cette nouvelle instance vise à renforcer la coordination et l'efficacité de l'action gouvernementale en matière de laïcité.

#### Structure et composition

Le CIL est placé sous la présidence du Premier ministre et comprend, à titre permanent, les ministres les plus directement concernés, notamment ceux en charge de l'Intérieur, de la Fonction publique et de l'Éducation nationale. D'autres membres du gouvernement peuvent être invités selon les sujets traités.

#### Missions et objectifs

Les principales missions du CIL sont :

1. Coordonner l'action du gouvernement pour assurer la promotion et le respect du principe de laïcité.
2. Suivre la mise en œuvre des actions gouvernementales en matière de laïcité dans les administrations de l'État, les collectivités territoriales et les organismes chargés d'une mission de service public.
3. Élaborer et mettre en œuvre un plan national de formation à la laïcité pour tous les agents publics.
4. Actualiser la charte de la laïcité dans les services publics.
5. Produire un guide de la laïcité à destination des agents publics.

#### Premières actions et engagements

Lors de sa première réunion le 15 juillet 2021, le CIL a défini une feuille de route comprenant 17 engagements concrets, dont :

1. La nomination de référents laïcité dans chaque administration d'État, territoriale et hospitalière dès 2022.
2. L'actualisation de la charte de la laïcité dans les services publics d'ici fin 2021.
3. La mise en place de formations obligatoires à la laïcité dans toutes les écoles de service public d'ici fin 2021.
4. L'objectif de former l'ensemble des agents publics à la laïcité d'ici 2025.
5. Le développement d'une formation à distance sur le principe de laïcité, accessible à tous les agents publics via la plateforme interministérielle Mentor.

#### Mise en place de formations à la laïcité pour les agents publics

La formation des agents publics au principe de laïcité est devenue une priorité, inscrite dans la loi et mise en œuvre par le gouvernement à travers diverses initiatives.

#### Cadre légal

L'article L121-2 du Code général de la fonction publique, issu de la loi du 24 août 2021, rend obligatoire la formation au principe de laïcité pour tous les agents publics. Cette disposition traduit l'une des 17 mesures proposées par le Comité interministériel de la laïcité du 15 juillet 2021.

#### Objectifs et calendrier

L'objectif fixé au niveau interministériel est que tous les agents publics soient formés à la laïcité d'ici 2025. Pour atteindre cet objectif ambitieux, un programme de formation interministériel a été mis en place.

#### Mise en œuvre et suivi

La mise en œuvre de ces formations est coordonnée au niveau interministériel, avec un suivi assuré par le Comité interministériel de la laïcité. Chaque ministère est chargé de déployer le dispositif auprès de ses agents, en adaptant si nécessaire le contenu à ses spécificités.

#### Impact attendu

Ces formations visent à :

1. Garantir l'égalité de traitement de tous les usagers des services publics.
2. Permettre aux agents publics de répondre à leurs obligations de neutralité.
3. Créer une culture professionnelle commune autour du principe de laïcité.
4. Renforcer la capacité des agents à faire face aux situations concrètes liées à l'application du principe de laïcité dans leur environnement professionnel.

### **III. État des lieux de l'opinion publique**

L'opinion publique française concernant la laïcité a considérablement évolué depuis les attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher en 2015, mais également du Bataclan, des terrasses, de Nice, de Samuel Paty, de Dominique Bernard. Malgré tut certains paradoxes apparaissent :

D'un côté les Français demeurent profondément attachés à la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, ainsi qu'aux principes fondamentaux de la laïcité.

Cet attachement se manifeste par un soutien à la loi de 1905 et aux lois renforçant la laïcité, comme la loi de 2004 et par la crainte de voir la laïcité en danger. Toutefois un sondage révèle que 78% des Français musulmans de 15 ans et plus jugent la laïcité, telle qu'elle est appliquée aujourd'hui, comme islamophobe et discriminatoire

D'un autre côté, on note des divergences d'interprétation de la laïcité entre différents courants politiques. Certains y voient une liberté absolue de pratiquer la religion sans restriction, d'autres considèrent que la séparation du temporel et du spirituel est essentielle.

Et pourtant, dix ans après les attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher, la France continue de faire face à des défis importants concernant la laïcité, la liberté d'expression et la cohésion sociale.

### **Tensions persistantes autour de l'enseignement de la laïcité et de la liberté d'expression**

L'enseignement de la laïcité et de la liberté d'expression dans les établissements scolaires français reste un sujet sensible et complexe.

Les données récentes montrent une augmentation préoccupante des contestations d'enseignements au nom de la religion dans les écoles françaises.

Ces faits révèlent une tendance inquiétante qui met en péril la transmission des valeurs républicaines et la liberté académique.

Les contestations ne se limitent pas aux cours d'éducation civique ou d'histoire, mais touchent un large éventail de disciplines : éducation physique et sportive, EMC, Sciences, art plastique et dessin.

Cette diversification des matières contestées souligne la nécessité d'une approche globale pour aborder ces enjeux dans l'ensemble du cursus scolaire.

Face à ces tensions, un phénomène inquiétant d'autocensure se développe parmi les enseignants.

48% des enseignants admettent s'être déjà autocensurés dans l'enseignement de la laïcité, de l'esprit critique, ou de la liberté d'expression pour éviter de possibles incidents.

Cette autocensure compromet la qualité de l'enseignement et la transmission des valeurs républicaines, mettant en péril la mission fondamentale de l'école.

L'assassinat de Samuel Paty en octobre 2020 a ravivé les débats sur l'enseignement de la liberté d'expression, notamment concernant l'utilisation de caricatures en classe.

Le malaise est persistant au sein du corps enseignant quant à l'approche à adopter pour aborder ces sujets sensibles.

### **Débats sur l'extension du champ d'application de la neutralité religieuse**

Le principe de neutralité religieuse, traditionnellement appliqué aux agents de l'État et aux services publics, fait l'objet de débats quant à son extension à d'autres domaines de la société.

#### *Extension aux entreprises délégataires de service public*

Le projet de loi "confortant les principes républicains" présenté en décembre 2020 visait à étendre le principe de neutralité religieuse aux entreprises délégataires de service public :

- Le texte stipule que ces entreprises doivent veiller à ce que leurs salariés s'abstiennent de manifester leurs opinions et convictions religieuses lorsqu'ils participent à l'exécution du service public.
- Cette extension soulève des questions sur l'équilibre entre la liberté religieuse individuelle et les exigences de neutralité dans l'exécution des missions de service public.

#### *Enjeux dans le milieu scolaire*

Le milieu scolaire reste un point focal des débats sur l'application de la neutralité religieuse :

- La loi de 2004 interdit le port de signes religieux ostensibles par les élèves dans les écoles, collèges et lycées publics.
- Des débats récents ont porté sur l'interdiction de l'abaya dans les établissements scolaires, illustrant les tensions persistantes autour de l'interprétation et de l'application du principe de laïcité.

Ces débats soulignent la difficulté de trouver un équilibre entre le respect de la liberté religieuse individuelle et la préservation de la neutralité dans l'espace public et éducatif.

### **Nécessité de continuer à défendre la liberté d'expression et le droit à la caricature**

Dans un contexte de tensions accrues, la défense de la liberté d'expression et du droit à la caricature reste un enjeu crucial pour la société française.

#### Importance de la caricature dans la tradition démocratique

La caricature joue un rôle essentiel dans la démocratie française :

- Elle est considérée comme remplissant "une fonction sociale éminente et salutaire" et participant "à sa manière à la défense des libertés".
- La caricature est protégée par le principe de liberté d'expression, consacré dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789.

#### Cadre juridique protégeant la caricature

Le droit français offre une protection significative à la caricature :

- La jurisprudence française confirme que la satire fait partie de la libre communication des pensées et des idées.
- Les caricaturistes jouissent d'une certaine immunité, leur permettant de publier sans autorisation préalable des personnes représentées.

Cependant, cette liberté n'est pas absolue et doit respecter certaines limites, notamment le respect des droits fondamentaux des personnes.

#### Défis contemporains

Malgré ce cadre protecteur, la liberté d'expression et le droit à la caricature font face à des défis importants :

- Les menaces et violences contre les caricaturistes et les journalistes, comme l'illustre tragiquement l'attentat contre Charlie Hebdo, créent un climat d'autocensure et de peur.
- Les tensions interculturelles et religieuses compliquent le débat public autour de la caricature, notamment lorsqu'elle touche à des sujets religieux sensibles.

#### Éducation et sensibilisation

Face à ces défis, l'éducation joue un rôle crucial :

- Il est nécessaire de renforcer l'enseignement de l'histoire de la caricature et de son rôle dans la démocratie.
- La formation des enseignants doit être améliorée pour leur permettre d'aborder ces sujets sensibles avec confiance et pédagogie.

### **Menace sur les universités**

La situation au sein de nos universités est devenue alarmante, avec un entrisme religieux qui menace les fondements mêmes de notre système éducatif et de notre République laïque.

#### Un entrisme islamiste croissant

L'Union nationale interuniversitaire (UNI) a dénoncé devant l'Assemblée nationale "une montée drastique de l'islamisme" dans l'enseignement supérieur. Cette progression se manifeste notamment par :

- Une "prolifération du voile" dans les universités
- L'implantation croissante des Étudiants Musulmans de France (EMF), décrite comme "la branche étudiante des Frères musulmans"
- Des tentatives d'imposer un modèle de pensée islamiste au sein des universités

#### Autocensure et capitulation des institutions

Face à cette menace, on observe une inquiétante tendance à l'autocensure et à la capitulation des institutions universitaires :

- Une conférence sur l'entrisme islamiste à la Sorbonne a été mystérieusement suspendue en mai 2023
- Depuis l'assassinat de Samuel Paty, la peur a conduit de nombreux universitaires à renoncer à aborder certains sujets sensibles
- L'université française subit une défaite intellectuelle en cédant à la pression et en renonçant à protéger la liberté de recherche et d'expression

### Une menace pour la laïcité et la liberté académique

Cette situation met en péril les principes fondamentaux de notre enseignement supérieur :

- La laïcité, pourtant inscrite dans le Code de l'éducation comme un principe essentiel du service public de l'enseignement supérieur
- La liberté académique et la possibilité d'un "libre développement scientifique, créateur et critique"
- L'indépendance de l'université face aux pressions religieuses et idéologiques

Face à ce constat alarmant, il est impératif d'agir avec fermeté pour préserver l'intégrité de nos universités et les valeurs républicaines qu'elles incarnent. La laïcité et la liberté académique ne sont pas négociables, elles sont le socle sur lequel repose l'excellence de notre enseignement supérieur et la formation des citoyens de demain.

### **IV. Attaques contre la laïcité**

Les attaques contre la laïcité en France proviennent de plusieurs groupes ou organisations qui cherchent à affaiblir le pacte républicain :

#### **Groupes islamistes radicaux**

Les groupes islamistes radicaux représentent une menace sérieuse et violente contre la laïcité.

- Ces groupes ont été responsables d'attentats terroristes majeurs visant des symboles de la République française. Les attaques de janvier 2015 contre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher ont ciblé des symboles de la liberté d'expression, de la communauté juive et plus largement du "vivre ensemble" de la nation française.

- Leurs actions visent à semer la terreur et à ébranler les fondements de la République. Le président François Hollande a déclaré après les attentats de janvier 2015 que "c'est la République toute entière qui a été agressée".

- Ces groupes cherchent à imposer une vision rigoriste de l'islam incompatible avec les principes laïques, notamment dans le domaine de l'éducation. Le cas du lycée privé musulman Averroès à Lille illustre les tensions entre certains enseignements religieux et les valeurs républicaines. Un cours d'"éthique musulmane" y a été pointé du doigt comme potentiellement problématique par rapport aux principes de laïcité.

- L'islamisme radical n'est pas un phénomène nouveau en France. Il s'explique par des facteurs à la fois externes et internes à la société française.

- Face à cette menace, les autorités françaises ont renforcé les mesures de sécurité et la présence policière et militaire, devenue un symbole de la résistance de la France contre le terrorisme.

Mais certains partis politiques nuisent également à la laïcité en France.

Le Rassemblement National (RN) et La France Insoumise (LFI) ont des approches qui, bien que différentes, peuvent être considérées comme des attaques contre la conception traditionnelle de la laïcité en France.

#### Le Rassemblement National

Le RN instrumentalise la laïcité à des fins politiques, en ciblant principalement l'islam :

Le parti a progressivement abandonné sa promesse d'interdire tous les signes religieux ostentatoires dans l'espace public et se concentre désormais sur l'interdiction du seul voile musulman, le considérant non plus comme un signe religieux mais comme "une revendication visible de l'idéologie islamiste".

Cette approche sélective dénature le principe d'égalité de traitement de toutes les religions inhérent à la laïcité.

#### La France Insoumise

La France Insoumise (LFI) adopte une position inacceptable sur la laïcité qui ne peut être perçue que comme une stratégie de clientélisme électorale visant à séduire l'électorat musulman :

LFI s'oppose à certaines lois laïques, comme la loi de 2004 sur l'interdiction des signes religieux ostensibles à l'école. Danièle Obono, députée LFI, considère cette loi comme stigmatisante.

Jean-Luc Mélenchon a qualifié "d'accusation islamophobe" les propos du Premier ministre sur l'entrisme islamiste, une position qui peut être vue comme une tentative de séduire les électeurs musulmans.

LFI s'est opposée à la loi contre le séparatisme, affirmant que la menace islamiste n'était pas établie, une position qui peut être interprétée comme une volonté de ne pas froisser l'électorat musulman. Cette démagogie électorale va même jusqu'à ce que ce parti tienne des propos nettement antisémites, mélangeant allègrement antisionisme et antisémitisme

## **Conclusion**

La laïcité, pilier fondamental de notre République, est aujourd'hui plus que jamais menacée. Face aux attaques des extrémismes religieux, à l'instrumentalisation politique et aux tentatives de détournement de ses principes, nous devons nous dresser, unis et déterminés, pour défendre ce socle de notre vivre-ensemble.

La République française n'est pas négociable. Elle est le fruit de notre histoire, de nos luttes et de nos valeurs communes. Laisser la laïcité s'effriter, c'est ouvrir la porte au communautarisme, à l'obscurantisme et à la division de notre société.

Nous ne pouvons tolérer que des idéologies rétrogrades et liberticides gagnent du terrain dans nos écoles, nos institutions et nos quartiers. Chaque recul de la laïcité est une victoire pour ceux qui rêvent de voir la France se fragmenter et s'affaiblir.

Il est temps de réaffirmer avec force que la laïcité n'est pas un concept abstrait, mais le garant concret de notre liberté de conscience, de notre égalité devant la loi et de notre fraternité républicaine. Elle est le rempart qui protège notre droit de croire ou de ne pas croire, sans subir de pressions ni de discriminations.

Défendre la laïcité, c'est défendre la République dans son essence même. C'est préserver l'héritage des Lumières et de la Révolution française. C'est assurer l'avenir d'une France unie, forte de sa diversité mais fidèle à ses principes universels.

L'heure n'est plus aux compromis ni aux renoncements. Nous devons agir avec fermeté et détermination pour que la laïcité reste ce ciment qui unit tous les Français, quelles que soient leurs origines ou leurs convictions. Car c'est bien la République elle-même qui est en jeu. Et nous ne la laisserons pas tomber.